

SITUATION PROVISOIRE

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCEMBRE
2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire.

1- la hausse des recettes douanières nettes de 3,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 205 MDH à fin décembre 2019 contre 132 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+0,5%) ;
- TVA à l'importation (+2,8%), compte tenu de remboursements de 15 MDH contre 10 MDH à fin décembre 2018 ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+8,4%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 35 MDH à fin décembre 2019 contre 89 MDH un an auparavant.

2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+3,6%) et des autres TIC (+13,7%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 0,1%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7.505 MDH à fin décembre 2019 contre 6.680 MDH un an auparavant :

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.081 MDH ;
- l'IS (-1,6%), compte tenu de restitutions qui ont été de 388 MDH à fin décembre 2019 contre 1 MMDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. A fin décembre 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 0,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2017, soit -109 MDH (50,9 MMDH contre 51 MMDH) ;
- l'IR (-0,5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 92 MDH à fin décembre 2019 contre 223 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 17,1% par rapport à leur niveau de fin décembre 2018.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 4%.

- la TVA à l'intérieur (-0,9%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.877 MDH à fin décembre 2019 contre 5.130 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH.

A fin décembre 2019, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 9.840 MDH contre 7.343 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (+0,5%) ;

- les majorations de retard (-25,9%), compte tenu de recettes brutes de 2.445 MDH contre 3.416 MDH et de dégrèvements de 148 MDH à fin décembre 2019 contre 318 MDH un an auparavant.
- 4- la diminution des recettes non fiscales en raison notamment de la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général et de la diminution de la redevance gazoduc (1.011 MDH contre 1.538 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation de dépenses de la dette (3.164 MDH contre 963 MDH), à la rentrée de 5,3 MMDH au titre de la privatisation et produits de cession des participations de l'Etat et à la hausse des recettes de monopoles (12,9 MMDH contre 9,3 MMDH), étant précisé que la CDG n'a pas versé de dividendes depuis 2016.

Les recettes de monopoles tiennent compte de la rentrée de 2,4 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 85% et un taux d'émission sur engagements de 92%, contre respectivement 86% et 92% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 9,2%, en raison de l'augmentation de 7,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5% des dépenses de personnel et de 10,6% des autres dépenses de biens et services, de l'accroissement de 9,2% des charges en intérêts de la dette, de 33,2% des émissions de la compensation et de 13,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9.861 MDH contre 7.357 MDH à fin décembre 2018.

- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 3,7%, passant de 67,8 MMDH à fin décembre 2018 à 70,4 MMDH à fin décembre 2019, en raison de la hausse de 3,6% des dépenses des ministères et de 3,9% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 13,6 MMDH contre un solde positif de 44,7 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 46,7 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 40,9 MMDH à fin décembre 2018 compte tenu d'un solde négatif de 17,7 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 1.637 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 2.793 MDH à fin décembre 2018 et de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

Durant l'année 2019, le Trésor a eu recours à un emprunt auprès du marché financier international pour 10,6 MMDH représentant l'équivalent de 1 milliard d'euros.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Décembre 2018 ^(*)	LF 2019	Décembre 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	264 276 ^(**)	252 223	253 380	100,5%	-4,1% ^(**)
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	213 753	230 646	217 716	94,4%	1,9%
Impôts directs	97 073	103 378	96 391	93,2%	-0,7%
Impôts indirects	92 113	99 488	96 631	97,1%	4,9%
Droits de douane	9 528	9 744	9 579	98,3%	0,5%
Droits d'enregistrement et de timbre	15 039	18 036	15 115	83,8%	0,5%
1.2- Recettes non fiscales :	50 523	21 577	35 664	165,3%	-29,4%
Monopole et participations	9 294	11 450	12 894	112,6%	38,7%
Privatisation	0	5 000	5 344	106,9%	
Domaine	380	355	363	102,3%	-4,5%
Autres recettes ⁽²⁾	40 849 ^(**)	4 772	17 063	357,6%	-58,2% ^(**)
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	219 577	243 649	239 772	98,4%	9,2%
2.1- Biens et services :	172 040	186 714	184 302	98,7%	7,1%
Personnel	106 232	112 159	111 526	99,4%	5,0%
Autres biens et services ⁽³⁾	65 808	74 555	72 776	97,6%	10,6%
2.2- Intérêts de la dette :	27 020	28 031	29 504	105,3%	9,2%
Intérieure	23 552	24 175	25 741	106,5%	9,3%
Extérieure	3 468	3 856	3 763	97,6%	8,5%
2.3- Compensation⁽³⁾	13 705	18 370	18 256	99,4%	33,2%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	6 812	10 534	7 710	73,2%	13,2%
3- SOLDE ORDINAIRE	44 699 ^(**)	8 574	13 609		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	67 845	73 373	70 380	95,9%	3,7%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	-18 341 ^(**)	685	10 231		
6- SOLDE DES SEGMA	595	0	-134		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-40 892	-64 114	-46 674		
8- VARIATION DES INSTANCES	-404	0	510		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-41 296	-64 114	-46 164		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	43 224	41 032	29 145		
Dont :					
Adjudications	29 498		10 956		
Dépôts au Trésor	8 190		7 650		
Compte courant à BAM	673		-841		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 928	23 082	17 019		
Tirages et dons	6 423	28 200	25 440		
Amortissement	-8 351	-5 118	-8 421		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2019.

(**) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

(*) Les données de décembre 2018 communiquées au niveau du présent bulletin proviennent de la comptabilité. Elles présentent des écarts avec les statistiques publiées au niveau du bulletin de statistiques des finances publiques de décembre 2018, (comme indiqué aux pages 5 et 9)

RECETTES ORDINAIRES

	Décembre 2018	LF 2019	Décembre 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	213 753	230 646	217 716	94,4%	1,9%
IMPÔTS DIRECTS	97 073	103 378	96 391	93,2%	-0,7%
<i>Taxe Professionnelle</i>	342	338	343	101,5%	0,3%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	50 673	52 456	49 241	93,9%	-2,8%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	42 520	44 701	42 187	94,4%	-0,8%
<i>Taxe d'Habitation</i>	47	33	34	103,0%	-27,7%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	0	2 007	2 081	103,7%	
<i>Majorations de retard</i>	3 416	3 831	2 445	63,8%	-28,4%
<i>Autres⁽²⁾</i>	75	12	60	500,0%	-20,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	9 528	9 744	9 579	98,3%	0,5%
IMPÔTS INDIRECTS	92 113	99 488	96 631	97,1%	4,9%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	27 603	29 491	29 549	100,2%	7,0%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	10 831	11 055	11 329	102,5%	4,6%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	15 096	16 608	16 301	98,2%	8,0%
<i>Autres^(*)</i>	1 676	1 828	1 919	105,0%	14,5%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	64 510	69 997	67 082	95,8%	4,0%
<i>à l'intérieur</i>	27 473	29 133	29 011	99,6%	5,6%
<i>à l'importation^(*)</i>	37 037	40 864	38 071	93,2%	2,8%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	15 039	18 036	15 115	83,8%	0,5%
RECETTES NON FISCALES	50 523^(**)	21 577	35 664	165,3%	-29,4%^(**)
<i>Domaine</i>	380	355	363	102,3%	-4,5%
<i>Monopoles et participations</i>	9 294	11 450	12 894	112,6%	38,7%
<i>Privatisation⁽³⁾</i>	0	5 000	5 344	106,9%	
<i>Fonds de concours</i>	1 943	0	1 962		1,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	963	1 026	3 164	308,4%	228,6%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	1 538	1 508	1 011	67,0%	-34,3%
<i>Recettes diverses⁽⁴⁾</i>	36 405 ^(**)	2 238	10 926	488,2%	-70,0% ^(**)
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	264 276^(**)	252 223	253 380	100,5%	-4,1%^(**)

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(4) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin décembre 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

(**) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général.

La situation **provisoire** des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 au budget général de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe ». Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes enregistrent une baisse de 4,1%.

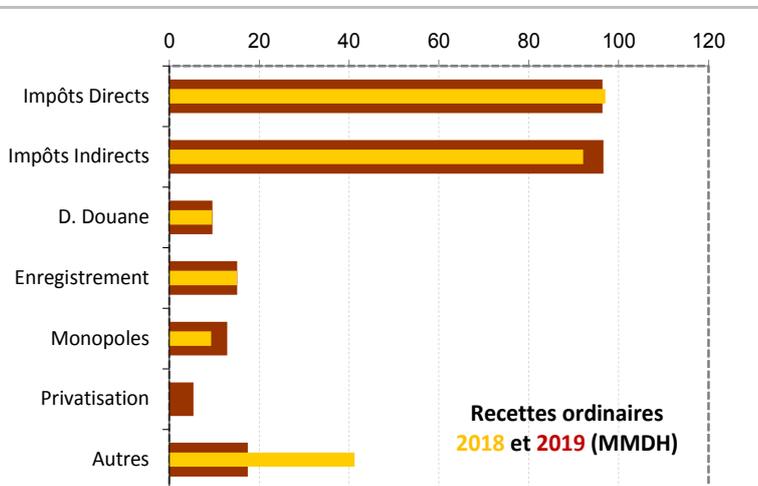
Les dépenses ordinaires émises ayant augmenté de 9,2%, le solde ordinaire a été positif de 13,6 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 46,2 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 17 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 29,1 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 253,4 MMDH contre 240,3 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de 5,5%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH effectué à partir du « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Compte tenu de ce versement, les recettes ordinaires brutes ont enregistré une baisse de 4,1%.

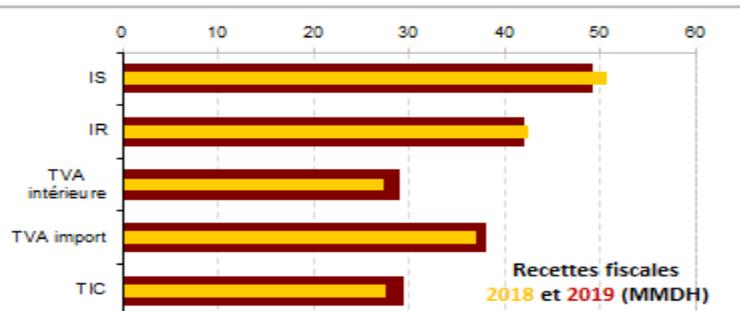
Ceci s'explique par la hausse des droits de douane de 0,5%, des impôts indirects de 4,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 0,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,7% et des recettes non fiscales de 29,4%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 217,7 MMDH contre 213,8 MMDH à fin décembre 2018, en augmentation de 1,9%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 3,7% et de la fiscalité domestique de 0,7%.



Il y a lieu de signaler qu'il existe des écarts de l'ordre de 186 MDH entre les données comptables et les données statistiques de 2018 pour la TVA à l'intérieur, l'IR, l'IS, les droits d'enregistrement et de timbre et les majorations de retard. Ces écarts se présentent comme suit :

Nature	Statistiques	Comptabilité	Ecart
Droits d'enregistrement et timbre	15 634	15 039	-595
Impôt sur les sociétés	50 871	50 673	-198
Majorations de retard	3 174	3 416	242
TVA à l'intérieur	27 227	27 473	246
Impôt sur le revenu	42 029	42 520	491

1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 63.880 MDH à fin décembre 2019 contre 61.543 MDH un an auparavant, en hausse de 3,8% ou +2.337 MDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2018, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 205 MDH à fin décembre 2019 contre 132 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données à fin décembre 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

Les recettes douanières brutes ont été de 63.951 MDH à fin décembre 2019 contre 61.661 MDH un an auparavant, en hausse de 3,7% ou +2.290 MDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2018.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin décembre 2019 ont atteint 9.558 MDH contre 9.509 MDH un an auparavant, soit une hausse de 0,5% ou +49 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 21 MDH contre 19 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 38,1 MMDH à fin décembre 2019 contre 37 MMDH à fin décembre 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 2,8% ou +1.029 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 15 MDH contre 10 MDH un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 0,5% ou +33 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 3,3% ou +996 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 16.266 MDH contre 15.007 MDH, en hausse de 8,4% par rapport à leur niveau de fin décembre 2018 ou +1.259 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 35 MDH à fin décembre 2019 contre 89 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 16.301 MDH contre 15.096 MDH, en hausse de 8% par rapport à leur niveau de fin décembre 2018 ou +1.205 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 133 MMDH à fin décembre 2019 contre 132,9 MDH à fin décembre 2018, en hausse de 0,1% ou +107 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 7.505 MDH à fin décembre 2019 contre 6.680 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 140,5 MMDH à fin décembre 2019 contre 139,6 MMDH à fin décembre 2018, soit une augmentation de 0,7% ou +932 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 48,9 MMDH à fin décembre 2019 contre 49,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 1,6% ou -811 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 388 MDH à fin décembre 2019 contre 1.009 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH⁴. A fin décembre 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 0,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2017, soit -109 MDH (50,9 MMDH contre 51 MMDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 49,2 MMDH à fin décembre 2019 contre 50,7 MMDH à fin décembre 2018, en diminution de 2,8% ou -1.432 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin décembre 2019 ont enregistré une baisse de 0,5% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018 (42,1 MMDH contre 42,3 MMDH), soit -202 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 92 MDH à fin décembre 2019 contre 223 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 17,1% ou -723 MDH par rapport à leur niveau de 2018 (3.502 MDH contre 4.225 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 4%.

Recettes de l'impôt sur le Revenu			
	Décembre 2018	Décembre 2019	Evolution en %
IR total	42 520	42 187	-0,8%
dont IR prélevé par la DDP	8 526	8 865	4,0%

-Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques

A fin décembre 2019, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 2.081 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

-TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin décembre 2019 se sont établies à 22,1 MMDH contre 22,3 MMDH à fin décembre 2018, en diminution de 0,9% ou -209 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.877 MDH à fin décembre 2019 contre 5.130 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA ont été de 29 MMDH contre 27,5 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 5,6% ou +1.538 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 9.840 MDH à fin décembre 2019 contre 7.343 MDH à fin décembre 2018, soit +2.497 MDH. Les remboursements de TVA (9.840 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 6.888 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.952 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 15.115 MDH à fin décembre 2019 contre 15.039 MDH un an auparavant, soit une hausse de 0,5% ou +76 MDH.

Les données comptables de décembre 2018 relatives aux droits d'enregistrement et timbre (15.039 MDH) présentent un écart en moins de 595 MDH par rapport aux données statistiques communiquées pour les besoins du bulletin de décembre de la même année (15.634 MDH).

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 25,9%, compte tenu de recettes brutes de 2.445 MDH contre 3.416 MDH et de dégrèvements de 148 MDH à fin décembre 2019 contre 318 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 437 MDH contre 464 MDH, en baisse de 5,8% ou -27 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 35,7 MMDH contre 50,5 MMDH un an auparavant, en baisse de 29,4% ou -14,9 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des CST au profit du budget général (6,5 MMDH contre 31,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (1.011 MDH contre 1.538 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopole (12,9 MMDH contre 9,3 MMDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (3.164 MDH contre 963 MDH) et de la rentrée de 5,3 MMDH au titre de la privatisation.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 12,9 MMDH à fin décembre 2019 contre 9,3 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de 38,7% ou +3,6 MMDH. Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (2,7 MMDH contre 2 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (3 MMDH, soit le même niveau un an auparavant), Maroc Télécom (1.531 MDH contre 1.452 MDH), Bank Al-Maghrib (855 MDH contre 565 MDH) et l'ONDA (660 MDH contre 370 MDH).

Les recettes de monopoles tiennent compte d'une recette de 2,4 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

La CDG n'a pas versé de dividendes au titre de 2019.

Produit des monopoles et participations				
	2018	LF 2019	2019	Taux de réalis.
B.A.M	565	612	855	139,7%
I.A.M	1 452	1 300	1 531	117,8%
O.C.P	2 000	2 500	2 700	108,0%
ANCFCC	3 000	3 000	3 000	100,0%
C.D.G	0	100	0	0,0%
Autres	2 277	3 938	4 808	122,1%
TOTAL	9 294	11 450	12 894	112,6%

- Privatisation⁶

A fin décembre 2019, les recettes de privatisation et produits de cession des participations de l'Etat ont été de 5,3 MMDH, dont la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib qui a rapporté 4,4 MMDH représentant la part du budget général.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

⁶ « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 58,2%, due à la baisse des versements des CST au profit du budget général (6,5 MMDH contre 31,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (1.011 MDH contre 1.538 MDH), conjuguée à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (3.164 MDH contre 963 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

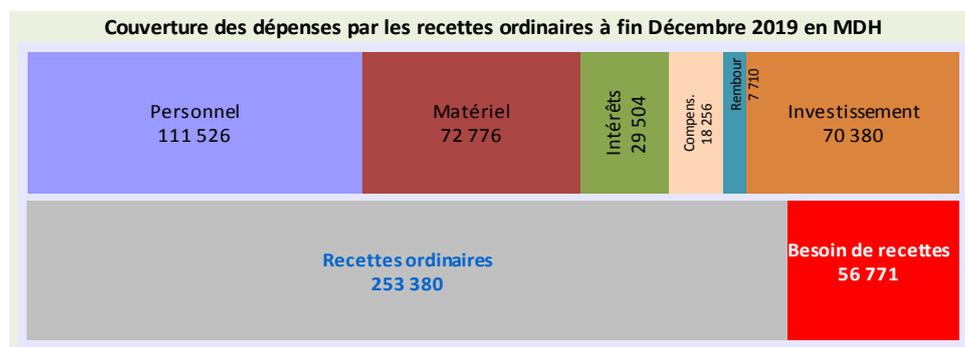
A fin décembre 2019, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 91,5% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 60,2 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Décembre 2019

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	60 190	▲ 1,4%	24,5%
	- à l'importation	38 056	▲ 2,8%	15,5%
	- à l'intérieur	22 134	▼ 0,9%	9,0%
2	Impôt sur les sociétés	48 853	▼ 1,6%	19,9%
3	Impôt sur le revenu	42 095	▼ 0,5%	17,1%
4	TIC prod. énergétiques	16 266	▲ 8,4%	6,6%
5	Droits d'enregistrement	15 115	▲ 0,5%	6,2%
6	Monopoles	12 894	▲ 38,7%	5,3%
7	TIC tabacs manufacturés	11 210	▲ 3,6%	4,6%
8	Droits de douane	9 558	▲ 0,5%	3,9%
9	Privatisation	5 344		2,2%
10	Rec. en atténuation dép. dette	3 164	▲ 228,6%	1,3%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin décembre 2019, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 105,7% contre 120,4% un an auparavant. Ainsi, à fin décembre 2019, 44% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,7% aux dépenses de matériel, 11,6% aux intérêts de la dette, 7,2% aux émissions de la compensation et 3% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

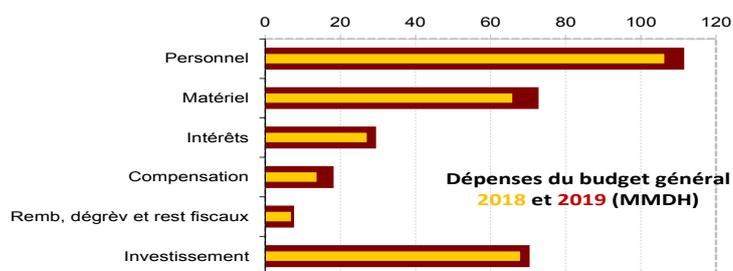
A fin décembre 2019, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 492 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 85% contre 86% à fin décembre 2018. Le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même niveau un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2019				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	218 142	210 542	210 268	97%	100%
Investissement	90 419	81 895	70 380	91%	86%
C.S.T	196 951	115 298	90 018	59%	78%
SEGMA	7 481	4 797	3 280	64%	68%
Dette	67 244	79 461	79 461	118%	100%
TOTAL	580 237	491 993	453 407	85%	92%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 360,1 MMDH à fin décembre 2019, en hausse de 11,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2018, en raison de l'augmentation de 9,2% des dépenses de fonctionnement, de 3,7% des dépenses d'investissement et de 28,1% des charges de la dette budgétisée⁷.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Fonctionnement	192 557	215 618	210 268	98%	9,2%
Investissement	67 845	73 373	70 380	96%	3,7%
Dette	62 008	67 244	79 461	118%	28,1%
TOTAL	322 410	356 235	360 109	101%	11,7%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 28,1% s'explique par l'augmentation de 42,8% des remboursements du principal (50 MMDH contre 35 MMDH) et de 9,2% des intérêts de la dette (29,5 MMDH contre 27 MMDH).

Il est à préciser qu'il existe des écarts de l'ordre de 133 MDH entre les données comptables et les données statistiques de 2018 pour les « autres biens et services », les soldes des CST et des SEGMA, les dépenses de personnel et les dépenses d'investissement. Ces écarts se présentent comme suit :

Nature	Statistiques	Comptabilité	Ecarts
Solde des SEGMA	796	595	-201
Investissement	67 839	67 845	6
Autres biens et services	65 792	65 808	16
Personnel	105 993	106 232	239
Solde des CST	-17 763	-17 434	329

Ces écarts s'expliquent par la différence entre le délai de publication du bulletin de statistiques des finances publiques et le délai nécessaire à la centralisation de toutes les recettes et les dépenses effectuées par les comptables relevant de la Trésorerie Générale du Royaume.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 210,3 MMDH, dont 111,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 9,6% (47,6 MMDH contre 43,4 MMDH) et les dépenses des charges communes ont augmenté de 20,3% (43,5 MMDH contre 36,1 MMDH) suite notamment à la hausse de 33,2% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une augmentation de 13,2% en raison de la hausse des remboursements de la TVA (6.892 MDH contre 5.140 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Personnel	106 232	112 159	111 526	99%	5,0%
Matériel	43 387	45 130	47 555	105%	9,6%
Charges communes	36 126	44 095	43 477	99%	20,3%
dont compensation	13 705	18 370	18 256	99%	33,2%
Dépenses imprévues		3 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	6 812	10 534	7 710	73%	13,2%
TOTAL	192 557	215 618	210 268	98%	9,2%

⁷ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 13,2% en raison notamment de la hausse de 1.747 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de la baisse de 621 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et 4,1 MMDH à fin décembre 2019.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin décembre 2019 se sont établis à 111,5 MMDH contre 106,2 MMDH, en hausse de 5% par rapport à leur niveau de fin décembre 2018 ou +5,3 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 97,1 MMDH, en hausse de 5,1%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 4% et des rappels de 30% (5.183 MDH contre 3.986 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 72,8 MMDH, en hausse de 10,6% ou +7 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (18,2 MMDH contre 16,9 MMDH), des divers établissements et entreprises publics (25,3 MMDH contre 22,8 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (4 MMDH contre 2,8 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 29,5 MMDH à fin décembre 2019 contre 27 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de 9,2% ou +2,5 MMDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 9,3% (25,7 MMDH contre 23,6 MMDH) et de 8,5% de celles de la dette extérieure (3.763 MDH contre 3.468 MDH).

Compensation

A fin décembre 2019, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 18.256 MDH contre 13.705 MDH à fin décembre 2018, en hausse de 33,2% ou +4,6 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 7.710 MDH contre 6.812 MDH, en augmentation de 13,2% ou +898 MDH. Cette hausse s'explique en grande partie par l'accroissement des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (7.505 MDH contre 6.680 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (6.877 MDH contre 5.130 MDH).

A fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	6 680	9 814	7 505	76,5%	12,4%
Impôt sur les sociétés	1 009	495	388	78,4%	-61,5%
Impôt sur le revenu	223	99	92	92,9%	-58,7%
TVA intérieure	5 130	9 100	6 877	75,6%	34,1%
Majorations de retard	318	100	148	148,0%	-53,5%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	132	720	205	28,4%	55,0%
Droits d'importation	19	160	21	13,1%	10,1%
TIC prod. énergétiques	89	263	35	13,3%	-60,7%
TIC tabacs manufacturés	13	55	120	217,4%	
Autres TIC	1	28	14	50,0%	
TVA à l'importation	10	187	15	8,0%	50,0%
Autres	0	27	0	0,6%	
TOTAL	6 812	10 534	7 710	73,2%	13,2%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin décembre 2019 a été positif de 13,6 MMDH contre un solde ordinaire positif de 44,7 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

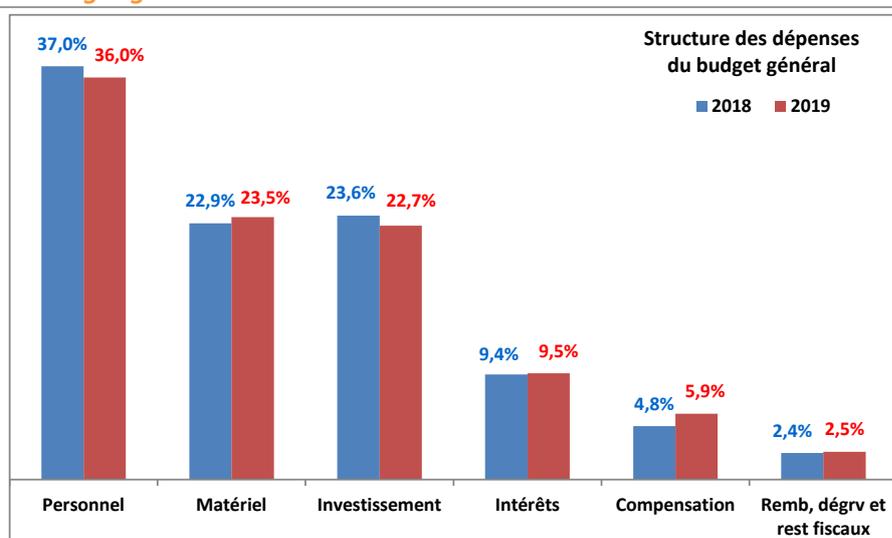
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 70,4 MMDH à fin décembre 2019 contre 67,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,7% ou +2,5 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 3,6% et des dépenses des charges communes de 3,9%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Var%
Investissement total :	67 845	73 373	70 380	96%	3,7%
1- Ministères	47 425	52 953	49 154	93%	3,6%
2- Charges communes :	20 420	20 420	21 226	104%	3,9%
- Concours divers	15 808	16 175	16 235	100%	2,7%
- Ristournes d'intérêts	154	225	146	65%	-5,2%
- Autres	4 458	4 020	4 845	121%	8,7%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin décembre 2018 et fin décembre 2019 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 100,2 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 16,2 MMDH contre 15,8 MMDH à fin décembre 2018 et de la rentrée de 7 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat.

Les dépenses émises ont été de 90 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 3 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10,2 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2019
	2018	LF 2019	2019	2018	LF 2019	2019	
C.A.S	78 181	74 115	84 734	96 550	71 910	76 954	7 780
TVA des Coll.Terr.	27 647	29 999	28 749	28 730	29 999	29 345	-596
Part régions (IS, IR, ..)	6 673	7 612	7 124	6 188	7 612	7 782	-658
I.N.D.H	3 309	3 100	3 245	3 982	3 100	3 227	18
Soutien prix. prd.alim.	408	600	331	400	600	301	30
F.S. Routier	3 369	2 700	3 478	3 401	2 700	3 549	-71
F.D. Agricole	3 587	3 300	4 150	3 579	3 300	4 057	93
Remploi domanial	1 984	1 040	8 832	1 385	1 040	922	7 910
Lutte contre chômage	1 768	1 500	1 838	1 712	1 500	1 719	119
Dons des pays du CCG	2 793	2 000	1 637	24 478	0	476	1 161
Appui Cohés. Social	2 524	3 000	1 957	3 781	3 000	4 491	-2 534
F.S. Habitat	2 110	2 000	2 225	1 985	2 000	1 393	832
Dévelop. Sport	1 776	800	2 131	1 161	800	2 280	-149
Autres CAS	20 233	16 464	19 037	15 768	16 259	17 412	1 625
C. Dép. Dotation(*)	13 515	10 801	15 493	13 184	10 801	12 492	3 001
Autres C.S.T	58	166	22	361	1 687	572	-550
TOTAL	91 754	85 082	100 249	110 095	84 398	90 018	10 231

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin décembre 2019, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 3,1 MMDH contre 3,4 MMDH à fin décembre 2018, en diminution de 8,7%.

Les dépenses émises ont été de 3,3 MMDH contre 2,9 MMDH, en augmentation de 15,1%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Exploitation :	1 004	0	719		-28,4%
Recettes	3 131	2 015	2 773	138%	-11,4%
Dépenses	2 127	2 015	2 054	102%	-3,4%
Equipement :	-409	0	-853		108,6%
Recettes	314	796	373	47%	18,8%
Dépenses	723	796	1 226	154%	69,6%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin décembre 2019, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 100,5% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 98,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 95,9%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2019 en MDH				
	LF 2019	Décembre 2019	Taux de réalisation	Ecart
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>252 223</u>	<u>253 380</u>	<u>100,5%</u>	<u>1 157</u>
1.1- Recettes fiscales :	230 646	217 716	94,4%	-12 930
Impôts directs	103 378	96 391	93,2%	-6 987
Impôt sur les sociétés	52 456	49 241	93,9%	-3 215
Impôt sur le revenu	44 701	42 187	94,4%	-2 514
Impôts indirects	99 488	96 631	97,1%	-2 857
TVA à l'intérieur	29 133	29 011	99,6%	-122
TVA à l'importation	40 864	38 071	93,2%	-2 793
Taxes intérieures de consommation	29 491	29 549	100,2%	58
Droits de douane	9 744	9 579	98,3%	-165
Droits d'enregistrement et de timbre	18 036	15 115	83,8%	-2 921
1.2- Recettes non fiscales :	21 577	35 664	165,3%	14 087
Monopole et participations	11 450	12 894	112,6%	1 444
Privatisation	5 000	5 344	106,9%	344
Domaine	355	363	102,3%	8
Autres recettes	4 772	17 063	357,6%	12 291
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>243 649</u>	<u>239 772</u>	<u>98,4%</u>	<u>-3 877</u>
2.1- Biens et services :	186 714	184 302	98,7%	-2 412
Personnel	112 159	111 526	99,4%	-633
Autres biens et services	74 555	72 776	97,6%	-1 779
2.2- Intérêts de la dette :	28 031	29 504	105,3%	1 473
Intérieure	24 175	25 741	106,5%	1 566
Extérieure	3 856	3 763	97,6%	-93
2.3- Compensation	18 370	18 256	99,4%	-114
2.4- Rembours, dégrèv et restit fiscaux	10 534	7 710	73,2%	-2 824
3- INVESTISSEMENT	73 373	70 380	95,9%	-2 993

Le taux de réalisation des prévisions des recettes ordinaires de 100,4%, s'explique notamment par la rentrée de 2,4 MMDH au titre du transfert de la propriété d'actifs immobiliers de l'Etat, par la rentrée de 2 MMDH au titre des fonds de concours qui ne sont pas prévus par la loi de finances et par le versement par les CST de 6,5 MMDH au profit du budget général. Hormis ces recettes, le taux de réalisation s'établit à 94%.

Le taux de réalisation des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a été de 73,2%, sachant qu'à fin 2019, les demandes de remboursement de la TVA et de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH.

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 46,7 MMDH à fin décembre 2019, contre un déficit budgétaire de 40,9 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 7,3 MDH à fin décembre 2019 contre 6,8 MMDH à fin décembre 2018, soit une augmentation de 510 MDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 46,2 MMDH contre un besoin de financement de 41,3 MMDH à fin décembre 2018 et d'un flux net positif de 17 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,9 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 29,1 MMDH contre 43,2 MMDH à fin décembre 2018.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin décembre 2019, le financement extérieur a été positif de 17 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 8,4 MMDH et les tirages ont été de 25,4 MMDH, dont 10,6 MMDH auprès du marché financier international, 9,7 MMDH auprès de la BIRD et 3,8 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 11 MMDH contre 29,5 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 7,7 MMDH contre 8,2 MMDH à fin décembre 2018 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 841 MDH contre une ponction de 673 MDH à fin décembre 2018.

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 80,5 MMDH à fin décembre 2019 contre 72,8 MMDH à fin décembre 2018, en augmentation de 7,7 MMDH. A fin décembre 2018, les dépôts au Trésor ont été de 72,8 MMDH contre 64,6 MMDH à fin décembre 2017, en hausse de 8,2 MMDH.

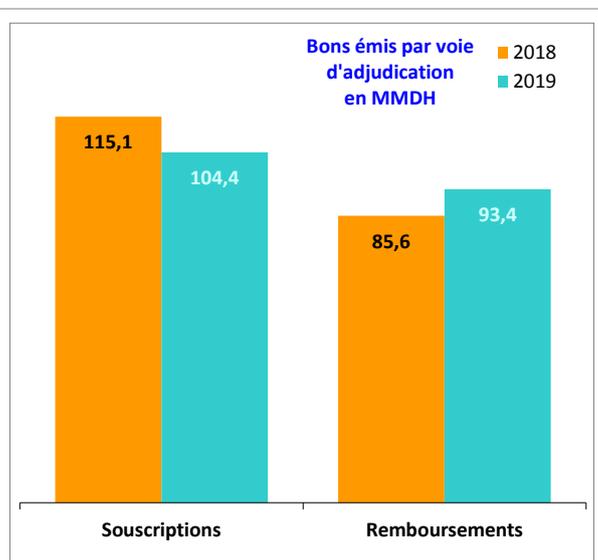
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,1 MMDH contre 1,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu d'un emprunt de 500 MDH sur le marché monétaire et dont le remboursement n'intervient qu'en janvier 2020.

Dette intérieure

S'élevant à 560,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 11 MMDH, résultant de souscriptions pour 104,4 MMDH et de remboursements pour 93,4 MMDH contre un recours pour un montant net de 29,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 115,1 MMDH et de remboursements pour 85,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2018	Souscrip.	Rembour.	2019	Var %
Adjudications	546 205	104 393	93 437	557 161	2,0%
13 semaines	0	950,0	450,0	500	
26 semaines	0	131,6	0,0	132	
52 semaines	20 097,2	8 345,1	18 503,4	9 939	
2 ans	62 390,9	15 317,1	30 038,6	47 669	
5 ans	145 465,8	24 479,2	24 513,1	145 432	
10 ans	116 124,8	16 706,8	3 464,2	129 368	
15 ans	125 087,0	26 702,7	16 468,0	135 322	
20 ans	57 081,6	9 140,9	0,0	66 223	
30 ans	19 957,6	2 619,8	0,0	22 577	
Autres	2 753	6 589	5 670	3 672	33,4%
Total	548 958	110 982	99 107	560 833	2,2%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin décembre 2019 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange et de rachats de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 44,1 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
13 semaines	150,0		
52 semaines	1 124,0	2 744,5	
2 ans	1 580,7	14 595,1	
5 ans	641,9	17 055,4	12 373,0
10 ans	646,0	2 818,2	6 555,6
15 ans	2 197,6	514,7	14 719,4
20 ans			1 984,4
30 ans			1 494,7
Total	6 340,2	37 727,9	37 127,1